

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 20

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Prise de position du GII

Etant donné l'importance de ces votations, le Groupement des ingénieurs de l'industrie (GII) a estimé judicieux d'organiser un sondage auprès de ses 1530 membres au sein de la SIA.

Un tiers des membres du GII ont répondu au sondage, joignant souvent à leurs réponses lettres et commentaires; nous les en remercions vivement.

Résultats du sondage

Questions	Oui	Non	Blanc
1. Vous paraît-il important que l'ingénieur fasse connaître clairement son point de vue dans ce débat énergétique?	495	8	2
2. Considérez-vous que le débat énergétique pose en réalité un choix de société?	359	120	26
3. Du point de vue éthique, jugez-vous correct de renoncer au nucléaire en Suisse et d'importer de l'électricité de provenance nucléaire?	16	476	13
4. Pensez-vous que la Suisse puisse réduire sans dommage sa consommation d'électricité de 40%, soit la part de la production d'origine nucléaire?	44	453	8
5. L'utilisation d'une technique à risques doit-elle être :			
- interdite par la Constitution?	26	444	35
- réglée par des normes de sécurité particulières?	457	22	26
6. Une acceptation du moratoire affecterait-elle le progrès en matière de technique de sécurité nucléaire en Suisse?	371	101	33
7. Comment voterez-vous le 23 septembre sur			
- l'initiative pour l'abandon progressif de l'énergie nucléaire?	34	441	30
- l'initiative «Halte à la construction de centrales nucléaires?»	38	434	33
- l'article constitutionnel sur l'énergie?	238	188	79

Même si les questions de ce sondage ne sont pas optimales, le dépouillement des réponses, exposé ci-dessous, donne une bonne idée de l'opinion généralement répandue dans le GII sur ce sujet. Il en ressort notamment que sur les 505 réponses, 98% indiquent que l'ingénieur doit faire connaître clairement son point de vue et 87% rejettent les deux initiatives anti-nucléaires.

Cours de mise en pratique de la recommandation SIA 380/1 «L'énergie dans le bâtiment»

On nous informe que seuls les cours 4, à Lausanne, 5, à Sion, et 6, à Neuchâtel, auront lieu.

Les trois autres cours ont été supprimés, faute d'une participation suffisante.

Korrosion und Korrosionsschutz

Elektrochemische Schutzverfahren für Stahlbetonbauwerke

Jeudi 15 novembre 1990, 9 h 30 à 17 heures

La SIA organise, en collaboration avec plusieurs organismes spécialisés dans les problèmes de matériaux et de corrosion, le jeudi 15 novembre 1990 à l'EPFZ, Auditorium Maximum, une journée d'étude sur la corrosion, au cours de laquelle sera abordée la cinquième partie de ce cycle d'étude, sur le thème «Elektrochemische Schutzverfahren für Stahlbetonbauwerke - Kathodischer Korrosionsschutz, Dekontamination und Realkalisierung».

Renseignements et inscription (jusqu'au 2 novembre 1990): secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70.

Sections

SVIA

Candidatures

M. *Olivier Boyav*, ingénieur électricien diplômé EPFL en 1976.

(Parrains: MM. Olivier Barde et Charles Weinmann.)

M. *Bernard Corbat*, architecte diplômé EPFL en 1981.

(Parrains: MM. Paul Vallotton et Eric Musy.)

M. *Eric de Muralt*, architecte diplômé EPFL en 1987.

(Parrains: MM. Nicolas Vallotton et Jacques Perret.)

M. *Markus Jordi*, ingénieur civil diplômé EPFL en 1990.

(Parrains: MM. Julius Natterer et Jean-Claude Badoux.)

M^{me} *Claudia Liebermann*, architecte diplômée EPFL en 1985 (Prix Homme - Technique - Environnement).

(Parrains: MM. Rodolphe Lüscher et Jean-Marie Bosshard.)

M. *Eric Tilbury*, architecte diplômé EPFL en 1985.

(Parrains: MM. Hervé de Rham et Jean-Baptiste Ferrari.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Le coin de la rédaction

Point final

Experts d'hier et d'aujourd'hui

«Au rythme avec lequel les réserves d'énergie exploitables sont mises à contribution - l'énorme consommation de houille et d'essence est caractéristique de notre époque et surtout de la période actuelle d'après-guerre - il est probable que dans un avenir relativement proche l'humanité se verra privée de l'élément le plus essentiel à son existence matérielle. C'est pourquoi, en dépit de l'aspect tragique sous lequel la puissance de l'atome s'est d'abord manifestée, aspect qui en constituera malheureusement toujours un élément potentiel inséparable, il convient de saluer avec satisfaction et optimisme la libération en quantités industrielles de l'énergie nucléaire et les possibilités d'utilisation pratique qu'on peut en espérer.»

Ces lignes ont paru dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* du 8 septembre 1951, sous la signature de Jean Rossel, professeur de physique à l'Université de Neuchâtel. A part l'allusion à l'après-guerre, elles ont conservé leur pleine actualité (aussi en ce qui concerne la consommation de houille, même si elle a disparu du foyer domestique). Ce qui a changé, c'est l'avis du professeur honoraire Rossel quant à l'intérêt de l'énergie nucléaire - et accessoirement l'état des connaissances dans ce domaine, dont les progrès sont évidents dans les quatre dernières décennies.

On a pu lire dans les colonnes d'IAS les doutes exprimés par des personnalités antinucléaires quant à la crédibilité des praticiens du nucléaire: la querelle des experts fait rage. L'exemple du professeur Rossel relativise le poids à donner aux avis dits autorisés. Qui faut-il croire? Le professeur de physique de 33 ans, étayant sa conviction sur ses connaissances scientifiques exposées dans l'article mentionné, ou le retraité éloigné depuis des années de la pratique des laboratoires de recherche et de l'industrie?

Il est parfois prétendu que l'information concernant le nucléaire est sciemment soustraite au public, à l'électeur qui va décider dimanche de l'avenir énergétique de la Suisse. La vérité est plus simple et moins machiavélique, mais pas plus utile pour autant: comme nombre d'autres objets soumis au scrutin populaire, le nucléaire ne saurait être vulgarisé de façon accessible à tout un chacun. Deux voies sont offertes à l'homme de la rue: accorder sa confiance aux spécialistes - non seulement à ceux qui font, vendent ou distribuent, mais également à ceux qui sont mandatés par la collectivité publique pour garantir la sécurité (il n'en va pas autrement dans d'autres domaines à risque, tels que l'aviation ou la médecine) - ou céder à une peur paralysante. La sagesse des peuples sait que la crainte est mauvaise conseillère. J'espère donc que ce ne sera pas sous l'emprise de la peur que les électeurs suisses vont se prononcer.

Jean-Pierre Weibel